

Assemblée générale de la section nationale des Retraités
Mercredi 19 octobre 2016

Après vérification des mandats, l'assemblée générale a été ouverte par le Président Bernard RIBET.

Le Président tient à rendre hommage à notre ancien Président Maurice COGNET dont il rappelle la force et la continuité de son engagement militant en qualité d'actif ; puis a mis toute son expérience au service des retraités en créant cette section nationale. Chacun sait tout ce que le syndicat des préfectures lui doit. Il rend également hommage à Jean-Paul BERTIN, ancien Trésorier national et Claude KARP, ancien conseiller national et il associe à notre peine nos camarades éprouvés par la perte d'un conjoint ou d'un être qui leur était cher. Pour tous les camarades disparus Bernard RIBET fait observer une minute de silence.

Bernard RIBET présente le rapport d'activité de la section nationale des retraités qui a eu une activité particulièrement soutenue ces trois dernières années.

Il constate une diminution des effectifs de la section, qui suit le mouvement général observé dans les syndicats et associations. Le coût des cotisations ne paraît pas seul en cause. L'action a donc consisté à partir à la reconquête des adhérents. Dans la pratique des projets de lettres type et un tract pour les futurs retraités ont été préparés. Il est en effet fondamental de proposer l'adhésion au moment du départ en retraite. Un changement de résidence ne doit pas être un frein à la continuité de l'action syndicale. A l'effort d'un développement de la communication grâce aux diverses revues diffusées vient s'adjoindre la mise en place de délégués locaux qui renforceront les liens personnels et pourront même apporter une aide ponctuelle afin de privilégier l'entraide et rompre l'isolement.

Cette politique a été facilitée par la représentativité de notre section – notre président ayant été élu délégué – notamment à la FSMI, à l'Union confédérale des retraités (UCR-FO), à l'Union fédérale des retraités (UFR-FO)

S'agissant de notre syndicat national, il a également été rappelé aux sections départementales que le règlement intérieur précise que l'un des membres désigné de la sous-section des retraités est membre de droit de leur conseil syndical car il est nécessaire de ne pas relâcher les liens qui nous unissent. Les retraités soutiennent les revendications des actifs, tous futurs retraités.

Notre action revendicative a consisté à rester ferme et rappeler la nécessité de nous mobiliser pour reconquérir l'opinion publique afin notamment de rappeler que la retraite est un droit et non une aide sociale. Nous n'avons cessé de dénoncer les atteintes répétées au pouvoir d'achat des retraités non seulement par le gel des pensions mais aussi par les diverses attaques relevant de mesures fiscales injustifiables. Nous avons également rappelé notre position sur la prise en charge de la perte d'autonomie, enjeu majeur des prochaines années.

Le président a également rappelé la nécessité de concrétiser l'attachement aux retraités en leur conférant l'honorariat, prévu au code de la fonction publique mais aussi en délivrant une carte de retraité lors de chaque départ en retraite d'un fonctionnaire.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Christine MAROT a salué le travail accompli et les initiatives prises qu'elle a encouragées et soutenues pour permettre le développement de la section et sa meilleure prise en considération par chaque section départementale.

Christine JORIS a présenté le rapport de trésorerie et rappelé les procédures nouvelles sur l'obtention des cartes et sur celle du timbre de retraité.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Aux termes de l'article 1 du règlement intérieur de la Section national des retraités, les membres du bureau ont été élus à l'unanimité :

Président : Bernard RIBET

Vice-présidentes : Geneviève CHAUSSE et Josette AUBRY

Secrétaires : Josiane BESSE, Jean-Pierre DINAN, Marie-Hélène DURE, Michel Guillemette, Nelly NINARD.

Secrétaire générale du syndicat national : Christine MAROT, membre de droit.

Trésorière générale du syndicat national : Christine JORIS, membre de droit

Par ailleurs, des membres associés ont été désignés lors de cette assemblée générale : Christian CARON, Roselyne CHAMPION, Patrick COATENTIEC, Sylvia FORQUIGNON, Yves LE POULAIN, Béatrice LEROY.

Les membres associés, aux termes de l'article 1^{er} du règlement intérieur, peuvent participer, à la demande du président, et avec voix consultative, aux travaux du bureau national.

L'assemblée générale a été clôturée par l'élaboration et la discussion d'une résolution qui a été adoptée à l'unanimité.